

**ET VOUS,  
SAURIEZ-VOUS RÉAGIR ?**

## **INFORMATION DES POPULATIONS**

**Les bons réflexes en cas  
d'accident industriel majeur sur la zone  
industriale-portuaire du Havre**



## VOUS HABITEZ DANS UNE ZONE À RISQUES INDUSTRIALO-PORTUAIRES MAJEURS

Les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les industriels et HAROPA PORT travaillent ensemble pour améliorer votre sécurité.

Cette brochure vous informe sur les risques technologiques associés aux activités de la zone industrialo-portuaire du Havre (ZIP du Havre).

Elle vous précise les moyens d'alerte en cas d'accident majeur et les bons comportements à adopter.

Vous devenez alors acteur de votre propre sécurité et contribuez à faciliter le bon déroulement des opérations de secours.

## QU'EST-CE QU'UN ACCIDENT INDUSTRIEL MAJEUR ?

C'est un accident grave dont les conséquences peuvent atteindre les populations de la commune et/ou des communes environnantes. Ses effets et ses conséquences peuvent se manifester par les phénomènes suivants :



### INCENDIE

Risques de brûlures, risques d'intoxication par inhalation des fumées



### EXPLOSION

Risques pour les poumons et les tympanes, risques de brûlures ou de blessures par projection d'éclats



### NUAGE TOXIQUE

Risques d'intoxication, nausées, démangeaison cutanée et atteinte des voies respiratoires

## LA MAÎTRISE DES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS, C'EST QUOI ?

### PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES À LA SOURCE

Les entreprises qui gèrent des activités à risques sont soumis à des réglementations strictes. Les entreprises concernées réalisent notamment des études de dangers pour identifier les risques, réduire les risques à la source et les maîtriser. Ces études sont conduites et périodiquement mises à jour par les activités génératrices de risques. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en assure le contrôle.

À partir des scénarios d'accident envisageables et leurs effets, ces études de danger fixent des mesures permettant de réduire la probabilité et/ou la gravité d'un accident majeur.

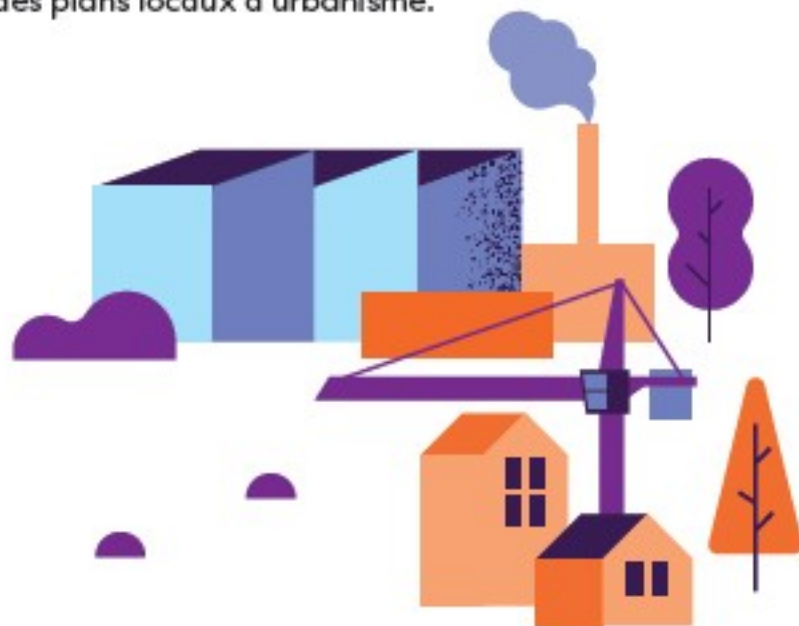
Au regard des risques identifiés, la DREAL prescrit également des mesures de sécurité et procède à des inspections régulières de tous ces établissements afin de contrôler le respect de ces dispositions.

Ainsi, tant au niveau de la conception que de l'exploitation des installations, tout est mis en œuvre pour assurer une maîtrise des risques industriels.

### MAÎTRISER L'URBANISATION

Afin de limiter la densité des populations exposées autour des sites à risques, le PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) du Havre, approuvé le 17/10/2016 par le préfet de Seine-Maritime, prévoit un zonage réglementaire associé à des prescriptions ou des recommandations en matière d'urbanisme.

Ces mesures doivent être prises en compte par les communes lors de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme.



## PLANIFIER LES SECOURS ET LA SAUVEGARDE DES POPULATIONS

Malgré ces mesures de prévention, sous le contrôle des services de l'État, la probabilité de la survenance d'un accident majeur reste présente.

- **En cas d'accident limité à l'intérieur du site**

L'entreprise prend les mesures d'urgence adaptées avec l'aide éventuelle des secours extérieurs. Elle déclenche et met en œuvre sous la direction du chef d'entreprise son PLAN D'OPÉRATION INTERNE (POI).

- **Si l'impact de l'accident s'étend à l'extérieur du site**

Le préfet peut déclencher et coordonner la mise en œuvre du PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI), volet du dispositif Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC), et prend la direction des opérations. Le PPI définit les moyens d'alerte et de secours mis en œuvre.

Il organise les modalités de gestion en cas d'accident industriel. Ces modalités couvrent les phases d'alerte et d'intervention mais aussi l'information des populations et les mesures de sauvegarde. Il est testé lors d'exercices organisés sous l'autorité du Préfet.

En complément, le maire sur le territoire de sa commune peut déclencher et mettre en œuvre son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il est obligatoire pour celles situées dans le périmètre enveloppe du PPI. Il peut également s'appuyer sur le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

Ces plans permettent l'organisation de l'assistance et le soutien aux populations.



## LES MOYENS D'ALERTE EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

### • FR-Alert

Cet outil permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.



### • Les sirènes d'alerte aux populations

L'État, les industriels et les collectivités ont mis en place des sirènes d'alerte.

Elles sont testées le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, à midi.

	<b>Signal d'essai</b> Tous les premiers mercredis du mois		1'41s
	<b>Signal d'alerte</b>		3 x 1'41s
	<b>Signal de fin</b>		30s

## OUTILS COMPLÉMENTAIRES À CES DISPOSITIFS D'ALERTE

### • Le dispositif « Risques majeurs »




La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole est dotée d'un système multicanal d'alerte. Le dispositif est accessible, sur inscription et gratuitement. Vous pourrez recevoir un appel téléphonique ou un SMS ou un courriel.

### • Le dispositif ZIP'Alerte

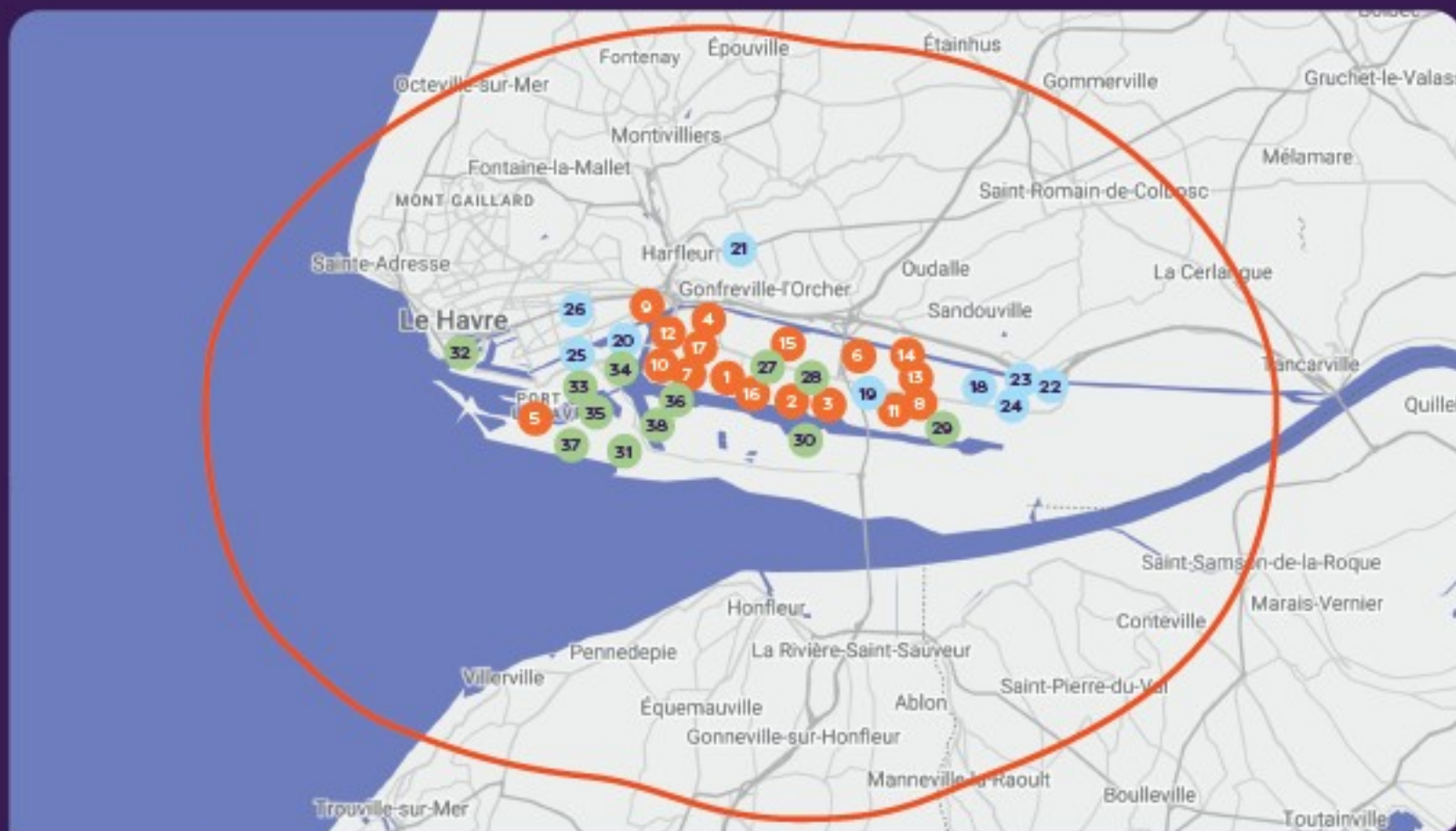
L'association SYNERZIP-LH déploie un outil d'anticipation et de vigilance qui permet à chaque entreprise de pouvoir être directement alertée par son SEVESO voisin lors d'un événement susceptible de l'impacter. En structurant une organisation de proximité, ZIP'Alerte permet d'avoir une réactivité accrue face aux événements.

**PAR AILLEURS, D'AUTRES DISPOSITIFS PEUVENT ÊTRE MIS EN PLACE PAR LES COLLECTIVITÉS.**

# QUELLES SONT LES ENTREPRISES GESTIONNAIRES D'ACTIVITÉS À RISQUES IDENTIFIÉES DANS LE PPI DU HAVRE ?

	Entreprise	Commune	Activités	Effets retenus dans le PPI
<b>ÉTABLISSEMENTS CLASSES SEVESO SEUIL HAUT</b>				
1	ALKION TERMINAL 1 LE HAVRE	Gonfreville-l'Orcher	Stockage d'hydrocarbures et produits dangereux liquides	  
2	ALKION TERMINAL 2 LE HAVRE	Gonfreville-l'Orcher	Stockage d'hydrocarbures et produits dangereux liquides	  
3	CARE	Rogerville	Entrepôt et logistique de produits dangereux	  
4	CHEVRON ORONITE SAS	Gonfreville-l'Orcher	Fabrication d'additifs pour lubrifiants et carburants	  
5	CIM (LE HAVRE)	Le Havre	Stockage de produits pétroliers	 
6	LUBRIZOL OUDALLE	Oudalle	Fabrication d'additifs liquides pour lubrifiants et carburants	  
7	NORGAL	Gonfreville-l'Orcher	Stockage de GPL	 
8	SEDIBEX	Sandouville	Incineration de déchets industriels dangereux	
9	SEPP	Le Havre	Stockage de produits pétroliers	 
10	SHMPP LE HAVRE	Le Havre	Stockage de produits pétroliers	 
11	SIBANYE STILLWATER	Sandouville	Fabrication de nickel	  
12	SIGNALOR	Gonfreville-l'Orcher	Stockage et conditionnement de produit GPL	 
13	SYNTHOMER	Sandouville	Fabrication de caoutchouc, résines, latex, antioxydants	  
14	TOTALENERGIES FLUIDES	Oudalle	Fabrication de fluides industriels	  
15	TOTALENERGIES PLATEFORME DE NORMANDIE (RAFFINERIE)	Gonfreville-l'Orcher	Raffinage de pétrole	  
16	TOTALENERGIES PLATEFORME DE NORMANDIE (PÉTROCHIMIE)	Gonfreville-l'Orcher	Fabrication d'éthylène, de propylène, de polyéthylène, de butadiène, de styrène et de polystyrène	  
17	YARA FRANCE	Gonfreville-l'Orcher	Chimie minérale inorganique	  

	Entreprise	Commune	Activités	Effets retenus dans le PPI
<b>ÉTABLISSEMENTS CLASSES SEVESO SEUIL BAS</b>				
18	AIR LIQUIDE SANDOUILLE	Sandouville	Production et distribution de gaz : oxygène et azote	  
19	BOLLORE LOGISTICS	Oudalle	Stockage et logistique de produits divers dont dangereux	
20	ENTREPÔTS BARBE - SEAFRIGO	Oudalle	Affrètement et organisation des transports	
21	PPG COATINGS SA	Gonfreville-l'Orcher	Fabrication de vernis et peintures	 
22	PROLOGIS - DC6 (CEDILEC)	St-Vigor-d'Ymonville	Stockage de marchandises diverses dont dangereuses	
23	PROLOGIS - DC5 (GEFCO)	St-Vigor-d'Ymonville	Stockage de marchandises diverses dont dangereuses	
24	PROLOGIS DC8	St-Vigor-d'Ymonville	Stockage de marchandises diverses dont dangereuses	 
25	SEREP	Le Havre	Stockage de produits pétroliers	 
26	SLAUR SARDET	Le Havre	Fabrication et conditionnement de boissons	 
<b>ITMD (INSTALLATIONS DE TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES) ET INSTALLATIONS PORTUAIRES</b>				
27	CENTRE ROUTIER	Gonfreville-l'Orcher	Installation portuaire	  
28	FAISCEAU FERRÉ DE LA PLAINE ALLUVIALE	Gonfreville-l'Orcher	Installation portuaire	  
29	PLATEFORME MULTIMODALE	Sandouville	Installation portuaire	  
30	POSTE MULTI-VRAC	Gonfreville-l'Orcher	Installation portuaire	  
31	TERMINAL DE FRANCE	Le Havre	Installation portuaire	  
32	TERMINAL DE GRANDE BRETAGNE	Le Havre	Installation portuaire	  
33	TERMINAL DE L'ATLANTIQUE	Le Havre	Installation portuaire	  
34	TERMINAL DE L'EUROPE	Le Havre	Installation portuaire	  
35	TERMINAL DE NORMANDIE	Gonfreville-l'Orcher	Installation portuaire	  
36	TERMINAL ROULIER	Gonfreville-l'Orcher	Installation portuaire	  
37	TNMSC	Le Havre	Installation portuaire	  
38	TOTALENERGIES LNG SERVICES FRANCE (TERMINAL MÉTHANIER FLOTTANT / FSRU)	Le Havre	Stockage et regazéification de Gaz Liquéfié (GNL)	 



Cette brochure a été élaborée dans le cadre de la communication du plan particulier d'intervention (PPI) par les exploitations de la zone industrialo-portuaire du Havre, l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) et la préfecture de la Seine-Maritime, en collaboration avec :

- La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Association SYNERZIP-LH
- HAROPA PORT
- La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- Les communes concernées
- Les préfectures de l'Eure et du Calvados

## Vous voulez en savoir plus ?



**Préfecture  
de la Seine-Maritime**  
7 place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex  
02 32 76 50 00

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)

